



# Comité Départemental de l'Aisne de Basket Ball

## Commission Départementale des Arbitres Marqueurs Chronométrateurs



**M Macadré Bruno**

Président de la CDAMC  
40 rue Benjamin Delessert  
02700 Tergnier  
03 23 57 62 04

[Bruno.macadre@wanadoo.fr](mailto: Bruno.macadre@wanadoo.fr)

Tergnier, le 14 mai 2012

Aux  
Arbitres et OTM départementaux

### CONVOCATION

Cher(e)s collègues, arbitres, OTM,

Vous êtes convoqués au stage de recyclage obligatoire de début de saison.

**LE STAGE DE RECYCLAGE DE DEBUT DE SAISON SE DEROULERA**  
le dimanche 16 septembre 2012 à Chauny  
(Lycée Agricole Robert Schuman 10 route d'Ugny 02300 Chauny)  
de 8h30 à 18h00 pour les arbitres  
de 8h30 à 12h00 pour les OTM (possibilité de manger)  
Aucun départ anticipé ne sera accepté au cours de la journée

Les frais de stage sont de 35 € pour les arbitres et de 15 € pour les OTM qui souhaitent manger avant de repartir.  
Le chèque accompagnera obligatoirement le bulletin de participation joint, à l'ordre de : **Caisse d'arbitrage.**

#### Modalité du stage

Le stage est **obligatoire pour tous les arbitres** et **facultatif pour les OTM**.(sauf ceux formés en 2011/2012)

- **Tous les participants au stage (arbitres et OTM) devront être licenciés** (catégorie joueur pour les arbitres) à la date du stage et devront présenter leur licence.
- **Les arbitres de plus de 35 ans** devront se conformer au document joint (bilan cardiologique des arbitres de plus de 35 ans).  
(La liste sera communiquée au comité de l'Aisne pour la délivrance des licences)
- **Les arbitres devront avoir une tenue de sport, leur maillot d'arbitre, de quoi écrire, le code de jeu, un sifflet et une bouteille d'eau personnelle.**
- **Les arbitres qui ne pourront pratiquer devront présenter un certificat médical de contre indication.**
- Le programme sera communiqué le jour du stage et comportera un QCM pour tous et un test physique pour les arbitres.
- **Les arbitres ayant suivi le stage de rattrapage en 2011 devront impérativement suivre le stage de recyclage en septembre 2012 pour arbitrer.**

Le bulletin de participation est à renvoyer **AVANT LE 30 juin 2012 pour les arbitres et les OTM** à

M. MACADRE Bruno  
40 rue Benjamin Delessert  
02700 TERGNIER

Dans l'attente de vous revoir,  
Amitiés sportives,

Le Président de la CDAMC

**Bruno MACADRE**



14, rue de Paris  
Boite Postale n°229 - 02105 Saint-Quentin cedex  
E.mail : [comite-aisne-basket@wanadoo.fr](mailto:comite-aisne-basket@wanadoo.fr)  
Tél. 03 23 67 10 65 - Fax 03 23 62 70 13

